

Mitteilungen der Vorderasiatischen Gesellschaft. 1908, 3.
Eingetragener Verein.

13. Jahrgang.

La porte des sphinx à Euyuk.

Fouilles du Musée Impérial Ottoman

par

Th. Macridy-Bey.

Mit 40 Abbildungen und 2 Tafeln.

T.P.O. 565



Zu beziehen durch
Wolf Peiser Verlag
Berlin.

Bibliothèque Maison de l'Orient



154201

Les découvertes importantes faites à Boghaz-Keuy devaient nécessairement nous amener à explorer aussi les ruines d'Euyuk, qui se trouvent à quelques heures de distance au Nord de la grande capitale Hétéenne.

Notre séjour à Boghaz-Keuy, et l'avantage d'avoir à notre disposition un matériel de fouilles suffisant, nous ont décidés, M. le Prof. Winckler et moi, à y entreprendre quelques sondages.

En effet, sans des leviers puissants et des crics, les efforts de l'archéologue, mû par la meilleure volonté du monde, viendraient échouer devant ces blocs énormes de pierre qu'il nous fallait retourner et déplacer.

Nous devons, avant tout, le succès de notre travail à la libéralité de M. Mühlberg de Dresde qui a pris généreusement à sa charge les frais de cette dispendieuse expédition.

Nous nous faisons donc un devoir ici, d'exprimer à M. Mühlberg notre profonde gratitude, le priant, en même temps, d'agréer celle de la Direction Générale des Musées Impériaux Ottomans, pour le service qu'il lui a rendu ainsi qu'à la science.

La brève relation que nous publions aujourd'hui est le résultat de quinze jours de fouilles et ne peut, par conséquent, servir que comme notice introductive aux résultats qui seront obtenus par les excavations futures.

Ils ont cependant suffi à nous permettre de corriger quelques inexactitudes dans les ouvrages de nos devanciers et à enrichir la série des reliefs Hétéens de deux grands et beaux spécimens. Sachant par expérience que le temps et les hommes peuvent modifier d'une façon méconnaissable l'aspect des ruines, nous avons tenu à en dresser le plan exact avec l'indication précise des places où gisent les divers reliefs.

Nous avons enfin fait quelques restaurations là où elles étaient possibles et pris les mesures nécessaires pour la conservation des ruines.

La description des ruines d'Euyuk a été déjà donnée par nos devanciers¹⁾; nous ne ferons qu'y ajouter quelques détails supplémentaires.

Le tertre, qui mesure 250 mètres environ de long sur autant de large, s'élève à treize mètres et plus au dessus du niveau de la plaine. Le hameau actuel, qui en occupe le plateau, est habité par une population rurale de la secte musulmane des Alevis.

Sur le flanc méridional du tertre se trouvent les ruines de la grande porte des sphinx, dont la partie orientale est encombrée par le lavoir commun du village. Sur le flanc opposé et dans l'alignement de la porte, on aperçoit une poterne, dont nous croyons être les premiers à signaler l'existence. Elle est identique à celle de Boghaz-Keuy, construite également en encorbellement et assez haute pour qu'un homme debout puisse y marcher librement. Nous y avons pénétré par un trou qu'avaient pratiqué les paysans à quelques mètres de l'extrémité septentrionale du tertre. Elle suit la direction N.-S. sur une longueur de 13 mètres; puis tourne brusquement à l'O. et se continue encore pendant six mètres au delà de ce point, où elle s'est effondrée. Vers cette place, on voit une dalle rectangulaire perforée d'un trou circulaire de 0,25 m, placée sur le faitage de la poterne, et pouvant servir de lucarne ou de trou, pour l'écoulement des eaux.

A une vingtaine de mètres de cet endroit, vers l'O., on voit, près d'une fontaine, quelques blocs de pierres taillées,

¹⁾ Hamilton, *Researches in Asia Minor*, t. I, pp. 282—284. — Barth, *Reise von Trapezunt nach Scutari*, pp. 42—43. — Barth, *Über die Ruinen bei Uejuk im alten Kappadocien*. *Archäologische Zeitung* de Gerhard 1859, pp. 50—59. — Van Lennep, *Travels in little parts of Asia Minor*, New York 1870, t. II, c. XIX—XX. — Merriam, *Arrangement of the hair on the sphinx at Euiuk* (*American Journal of Archaeology*, t. I, pp. 150—160). — Ramsay, *On the early historical relations*, pp. 17—18. — Perrot, *Exploration archéologique et histoire de l'art dans l'antiquité*, t. IV, pp. 656—686. — Ernest Chantre, *Mission en Cappadoce*.

dont l'un porte des trous circulaires comme ceux qui existent sur les blocs de Boghaz-Keuy.

Les figures 1—3 montrent l'état dans lequel nous avons trouvé la place à notre arrivée à Euyuk.

M. Ernest Chantre, qui a pratiqué en dernier lieu des fouilles à la porte d'Euyuk, lors de son premier voyage en 1893, se borne à marquer ses sondages sur le plan de M. Perrot, qu'il reproduit (fig. 4).

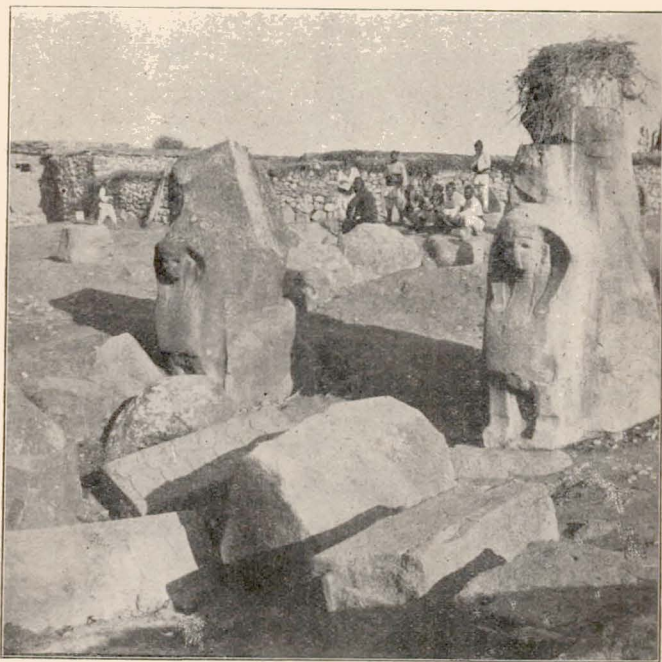


Fig. 1.

Nous sommes cependant étonnés que notre savant devancier n'ait pu constater la présence de deux grands et magnifiques reliefs qui gisaient à fleur de terre dans la partie que lui même indique comme explorée. Il est vrai qu'au devant du mur des reliefs, existait un canal servant à arroser les jardins voisins, et bordé d'une rangée de saules (fig. 5), mais, à notre avis, cela ne constituait pas un obstacle sérieux.

1*



Fig. 2.

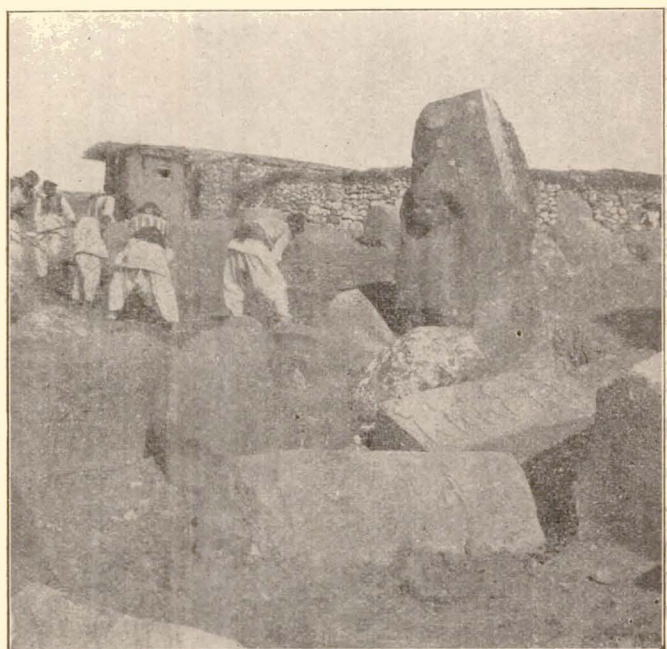


Fig. 3.

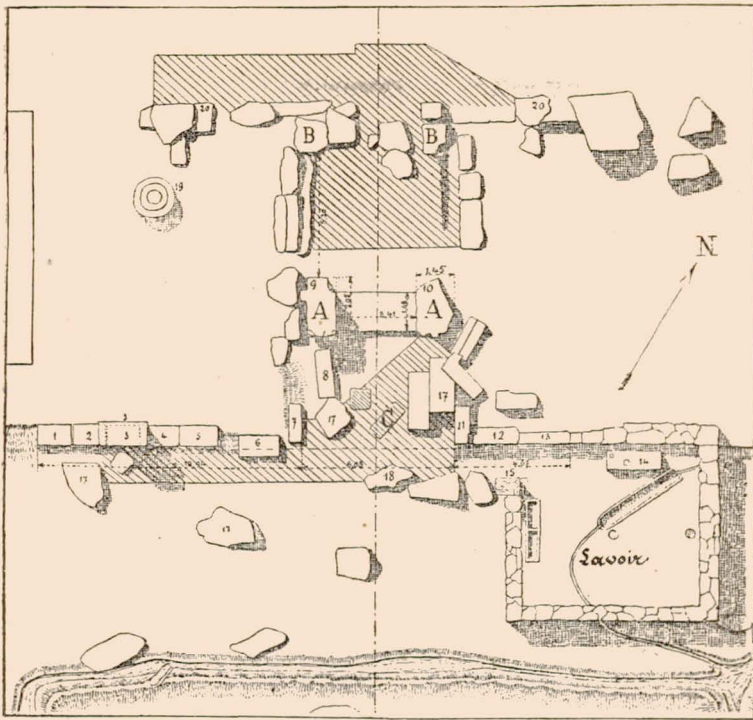


Fig. 4.

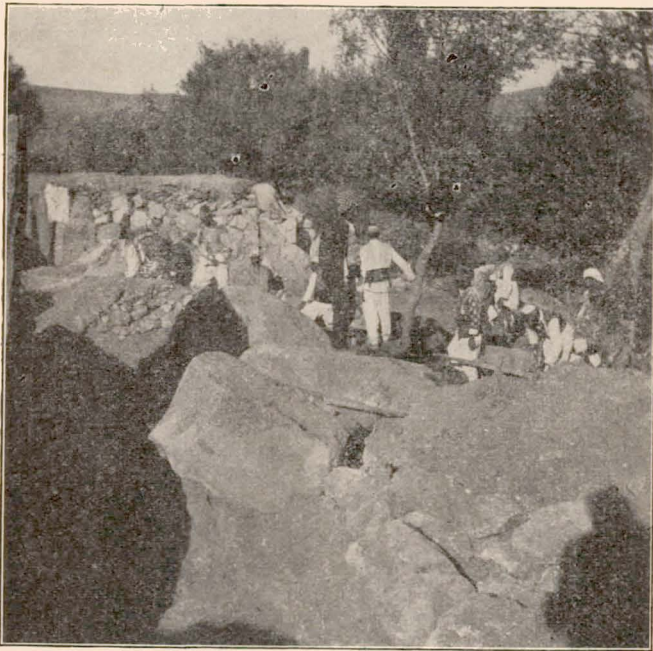


Fig. 5.

Nous aurions peut-être dû avoir plus d'égards pour ces arbres, qui nous ont conservé l'honneur de la découverte, mais nous les avons abattus de façon à avoir l'espace libre pour nos recherches (fig. 6 et 7).

Le parti architectural de cette porte nous est connu par celles de Boghaz-Keuy, déblayées par nous en 1906.

Elle est ménagée en retraite entre deux sortes de pylônes quadrangulaires qui devaient être reliés à la muraille¹⁾.

De ces deux constructions quadrangulaires, celle de l'O. a été presque totalement déblayée. Elle mesure 10 m., 60 cm. de largeur sur 14 m. de longueur. Les façades extérieures étaient ornées de reliefs tandis que, sur celles de l'intérieur, on ne constate que l'appareil polygonal à bossage.

Le revêtement intérieur des murs de façade est fait en grandes pierres brutes, ce qui nous donne deux mètres comme épaisseur totale du mur. L'intérieur de ces pylônes est divisé en plusieurs compartiments rectangulaires sans aucune issue. Nous en constatons ici pour le moment trois: le plus vaste qui mesure $7 \times 2,60$ a ses longs côtés parallèles au mur de la façade extérieure, tandis que les deux autres, qui mesurent $5,50 \times 1,50$ et 5×1 , lui sont perpendiculaires.

Nous ne tâcherons pas d'expliquer la destination de ces compartiments sans issue, nous nous bornerons seulement à noter la différence de leurs dispositions avec ceux de la porte des lions à Boghaz-Keuy, qui sont parallèles entre eux. Au devant de la façade des reliefs, nous avons dégagé un mur en saillie de 1,50 environ sur lequel elle semble reposer (fig. 8 et 9). Nous avons déblayé ce mur jusqu'à une profondeur de 2 mètres sans en avoir atteint les fondations.

Nous ne pouvons pas encore assurer, d'une façon certaine, s'il s'agit du mur du fossé ou bien d'un mur construit à une époque ultérieure, quoique cette dernière hypothèse ne nous paraisse pas très probable.

C'est à cette place enfin que nous avons rencontré presque

¹⁾ Il n'y a pas de doutes qu'à Euyuk aussi une muraille d'enceinte existait, mais nous sommes enclins à la supposer plutôt construite en briques crues, ce qui expliquerait l'élévation uniforme du tertre.



Fig. 6.



Fig. 7.



Fig. 8.

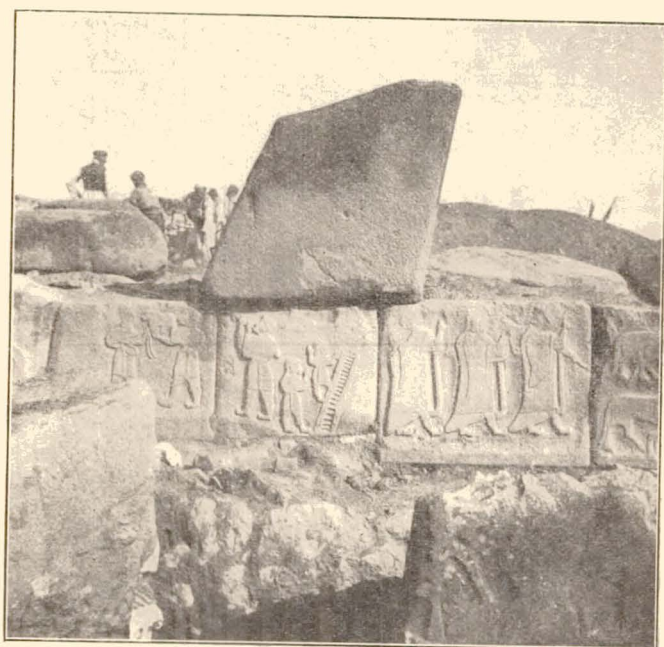


Fig. 9.

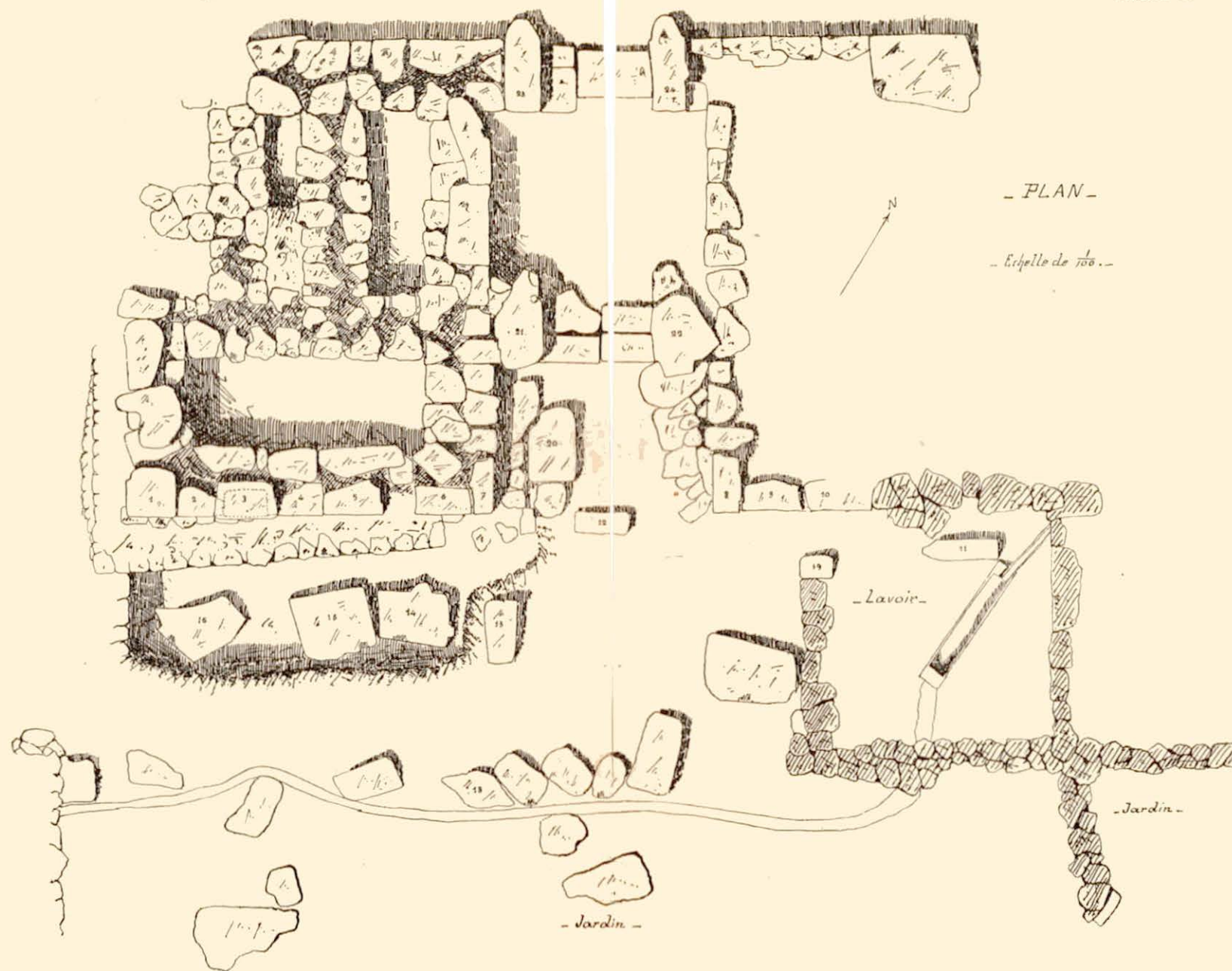


Fig. 10.

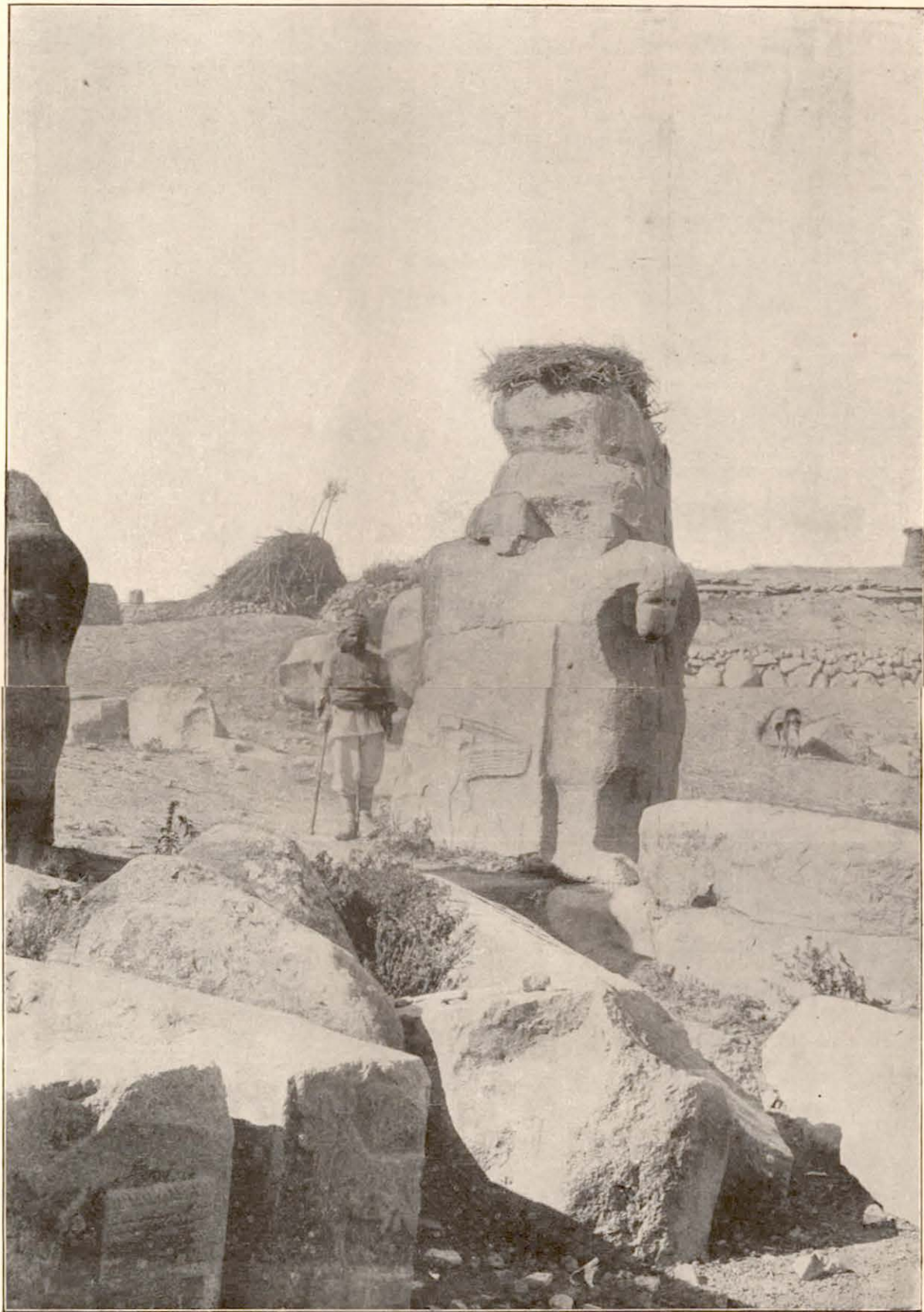


Fig. 11.

à fleur de terre les deux grands reliefs de la seconde assise (fig. 10, nos 14 et 15).

La porte, qui est en retraite de 4 m. 40 cm., sur la façade s'ouvre au fond d'un prothyron, espace rectangulaire de 6 m. 50 cm, de largeur dont les parois portaient des reliefs.

Cet espace était encombré par tous les blocs qu'on voit rangés, sur notre plan (Planche I, fig. 10), au bord du canal qui coule du lavoir moderne et par les reliefs nos 13, 12 et 18.

La porte, dont les jambages monolithes (fig. 10—21 et 22) représentent deux sphinx debout, mesure 3 m. 30 cm. de largeur. Sur la partie latérale du sphinx de droite (22 du plan), existe un aigle à double tête, qui tient un animal dans chacune de ses serres; au dessus on voit le pied avec le pan de robe d'une grande figure détruite (Planche II, fig. 11). Ayant minutieusement examiné le sphinx de gauche (29 du plan) nous avons remarqué, à la même hauteur que le précédent, un pied chaussé d'une sandale à bout recourbé, avec le bas d'une robe à festons (fig. 12). Sur ce même jambage, on voit aussi la cavité circu-



Fig. 12.

laire dans laquelle jouait le gond du battant gauche de la porte, tandis qu'il est détruit sur l'autre jambage.

Par cette porte, on pénètre dans une cour carrée, sorte de vestibule (5 m. 50 cm. long ; 6 m. 50 cm. larg.) au fond duquel on voit une seconde porte, large de 3 m. 30 cm., à jambages également monolithes, mais de dimensions restreintes (23, 24 du plan).

Les faces intérieures de ces jambages étaient ornées de deux figures debout en bas-relief, que M. Chantre a signalées le premier, avec des vestiges du corps et de la tête.

Il n'existe actuellement que ce qui est reproduit dans les figures 13 et 14.



Fig 13



Fig. 14. .

Les faces postérieures de ces jambages devaient se terminer probablement en sphinx ou lions, mais elles n'ont jamais été achevées.

Le même fait se remarque dans tout le monument, sinon pour la construction, du moins pour les sculptures. Nous constatons en effet des reliefs qui n'ont pas été achevés comme les nos 1 et 2 du plan, et d'autres qui ont été simplement esquissés (18 du plan).

La suite en est interrompue par un espace vide (entre les nos 5 et 6 du plan) qui, à première vue, semble être la place d'un relief qui manque. Mais en examinant bien tous les détails, on est d'une opinion différente.

Le joint du relief no 5 présente une double encoche (fig. 8) tandis que celui du no 6 est concave (fig. 10, no 6), de telle sorte qu'un bloc n'aurait pu être enlevé sans entraîner avec lui les blocs adjacents.

Or, ces derniers n'ont pas bougé; d'autre part, la face inférieure du nouveau relief (14 du plan), présente une sorte de tenon, dont la saillie empiète sur cet espace vide (fig. 15). Tout

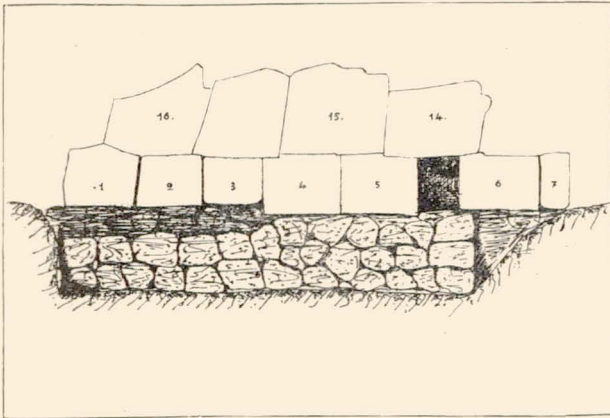


Fig. 15.

nous porte donc à croire que cet espace a été destiné par l'architecte Hétéen à un usage qui nous reste inconnu.

Les sculptures n'ont été travaillées qu'après la mise en place des blocs. Il y en a deux sur la seconde assise qui n'ont



Fig. 16.

jamais reçu leurs sculptures; sur la face de parement, la pierre a été ravalée près des arêtes sur une largeur de quelques centimètres, et sur une épaisseur correspondante à celle que devait avoir le relief.

L'un de ces blocs est encore in situ (fig. 16) et l'autre, no 16, a été remis à sa place dans la fig. 15.

En décrivant les nouveaux reliefs, nous avons cru devoir donner une récapitulation rapide de toute la série des reliefs connus.

Une procession s'avance à droite vers un autel, au delà duquel se trouve un taureau debout sur un piédestal orné des listels verticaux; les parties sexuelles de l'animal sont très développées, comme un symbole de sa puissance fécondante. Sur son flanc sont sculptés un bâton recourbé, des globules, et une sorte de palmette qui semble formée de trois pétales de fleur juxtaposés. Ce sont, sans doute, les signes de son caractère sacré (fig. 17 — 7 du plan).

Le premier personnage de la procession est un homme vêtu d'une tunique talaire et coiffé d'une calotte que nous appellerons le bonnet hétéen. Il tient de la main droite le lituus et il lève la gauche vers l'autel.

Dans ce personnage, qu'on désigne généralement sous le nom de grand prêtre, nous n'hésiterons pas à reconnaître le roi,

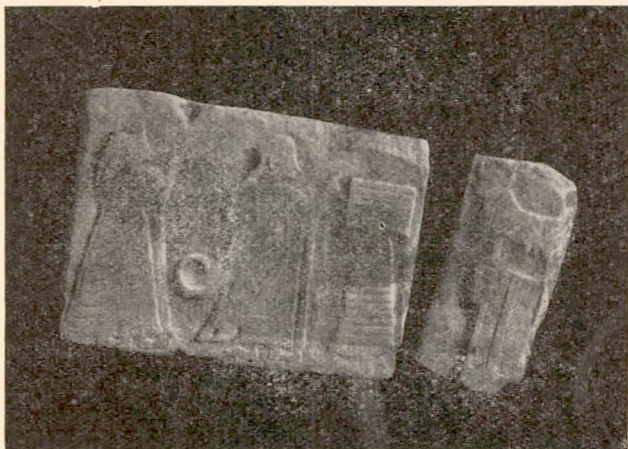


Fig. 17.

qui, revêtu d'un pouvoir théocratique, cumule les fonctions sacerdotales et les fonctions politiques.

Il est suivi d'un personnage féminin (la reine), vêtue d'une robe striée et s'appuyant sur un long bâton torse (fig. 17 — 6 du plan).



Fig. 18.

Viennent ensuite, vêtus comme le précédent de la longue tunique, trois autres personnages, peut-être des prêtres, peut-être des sacrificateurs, si l'on veut reconnaître un coutelas dans l'objet recourbé (dont la fin est sculptée sur le bloc précédent) que le premier tient dans sa main abaissée (fig. 19 — 4 du plan).

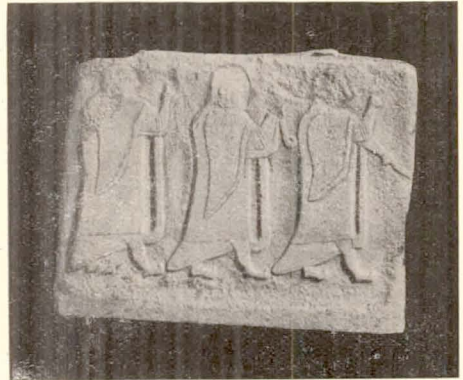


Fig. 19.

Sur le bas-relief suivant (fig. 20 — 3 du plan), on voit trois figures dont deux de petite taille et vêtues du chiton court peuvent être prises pour des bateleurs (Perrot), à moins que l'artiste n'ait voulu simplement exprimer ainsi l'infériorité de leurs fonctions dans la cérémonie.

L'un de ces personnages monte sur une échelle, tandis que l'autre, en bas, semble attendre.

Le troisième personnage, ainsi que les deux du relief suivant (fig. 21 — 2 du plan) sont sans contredit des musiciens.



Fig. 20.



Fig. 21.

Le premier se retournant vers la gauche¹⁾, souffle dans un instrument à vent, le second, qui se retourne également, tient, d'après M. Perrot, un animal de petite taille destiné au sacrifice.



Fig. 22.

¹⁾ De nos jours encore, en Orient, on peut observer dans les bandes de musiciens ambulants, que chacun d'eux, tout en jouant, se retourne vers le suivant, ou, s'il est seul, vers les danseurs.

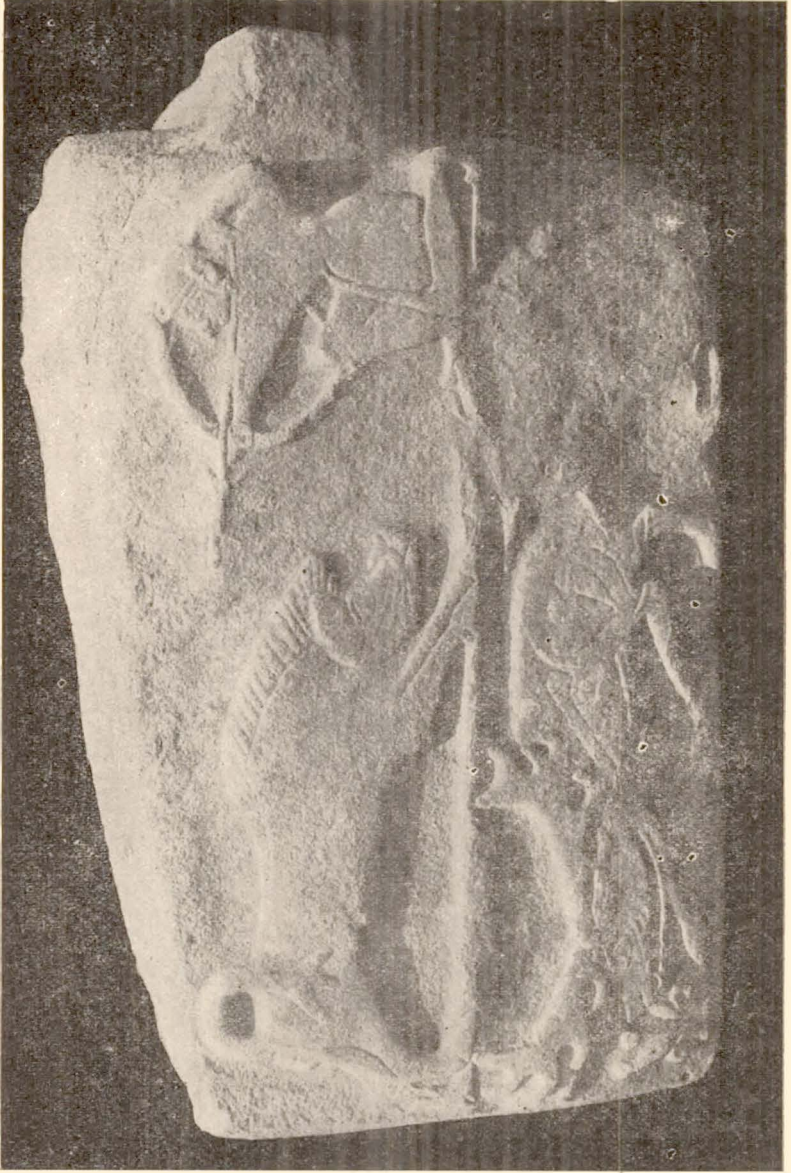


Fig. 23.

Ne pourrait-on pas supposer, avec plus de vraisemblance, une cornemuse dont la poche à air est maintenant encore constituée par la peau d'un agneau ou d'un chevreau; le troisième, tourné



Fig. 24.

à droite, tient un instrument à cordes. Le dernier relief de cette série (fig. 22 — 1 du plan), qui représente l'esquisse d'un bœuf avec deux disques dans le champ, n'a pas été achevé.

Il en est de même pour la partie vide qui reste derrière le dernier personnage du bloc précédent.

Les deux reliefs nouveaux (fig. 23, 24 — 14 et 15 du plan) sont de dimensions plus grandes et proviennent de la seconde assise. Leurs sculptures, qui représentent des scènes de chasse, sont disposées sur deux registres superposés et se faisaient suite.

Sur le registre supérieur à droite, on voit un personnage, un genou en terre, vêtu d'une tunique courte et coiffé du bonnet hétéen. Il est armé d'un grand arc et vise un sanglier qui semble lui tenir tête. La queue du sanglier se termine par trois pointes (fig. 23).

La représentation du registre correspondant sur le bloc contigu à gauche qui faisait suite à cette scène n'a pas été achevée. On y voyait peut-être, à l'extrémité droite, un petit sanglier galopant vers la gauche, et, à l'extrémité gauche, un arbre ou grand fleuron (fig. 24). A l'étage inférieur (fig. 23), à droite, nous retrouvons le même personnage, dans la même posture (malheureusement détruit), visant cette fois un grand cerf qui semble fuir; devant la tête abaissée de l'animal, on voit un fleuron.

A l'extrémité droite du registre inférieur du bloc adjacent (fig. 24), est sculpté un fleuron analogue, vers lequel s'avance un grand cerf à hautes cornes. Derrière lui, deux autres cerfs de taille moyenne, fuient affolés; l'un retourne la tête; au dessus, dans le champ, on voit fuir également une petite biche.

Le corps de tous ces animaux est orné des bâtons recourbés, des globules, et des ornements en forme de palmettes tripétales, que nous avons déjà signalés sur le corps du taureau sacré; on voit ici, en plus, un ornement mal défini qui semble s'attacher comme une aile à la naissance du membre antérieur. Ces ornements manquent sur le corps du sanglier comme ils manquaient plus haut sur celui des béliers. L'importance donnée au chasseur paraît indiquer qu'il s'agit ici d'une chasse royale et que l'archer n'est autre que le roi lui-même. D'autre part, l'artiste en voulant, dans l'espace restreint dont il disposait, mettre en valeur l'adresse du chasseur qui consiste à tenir tête au sanglier et à blesser le cerf dans sa fuite, est tombé dans

de graves erreurs de perspective, Lancée, la flèche de l'archer, n'effleurera même pas le dos du sanglier, et le mouvement du cerf fuyant n'est pas du tout naturel. Il en est de même à l'extrémité gauche du second bloc où le cerf est figuré retournant la tête dans sa fuite précipitée.

Le bas-relief sculpté sur la face latérale du bloc d'angle (fig. 25, 26 — 7 du plan) n'est pas achevé. Il représente quatre personnages debout:



Fig. 25.

à gauche, deux personnages (il manque la moitié du premier) tournés de profil l'un vers l'autre, tiennent ensemble un long bâton planté en terre. A droite, une petite figure, tournée vers un personnage vêtu d'une longue chasuble, et tenant dans les mains levées une sorte de sceptre.

C'est à la décoration de la paroi gauche que semblent appartenir également les bas-reliefs suivants qui, probablement, se font suite.

Le premier (fig 27 — 13 du plan) a été découvert par MM. Wilson et Ramsay en 1881.

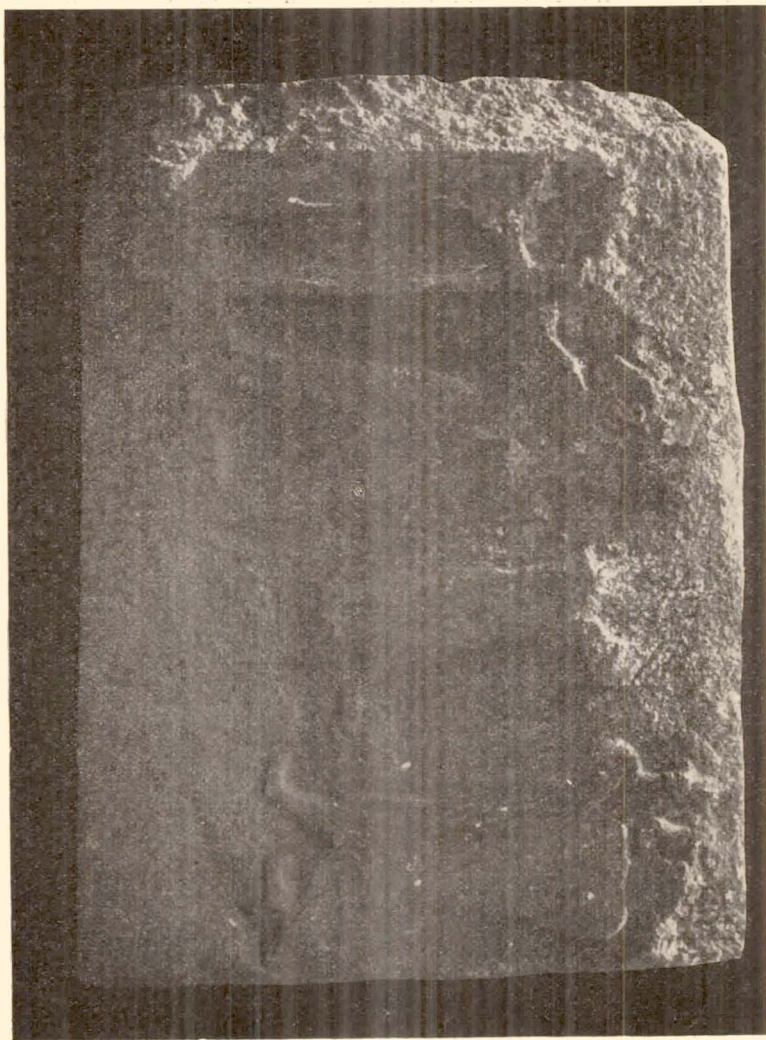


Fig. 26

En résumant la description du monument donnée par M. Ramsay, nous observerons qu'il faudrait mieux reconnaître dans les premières figures le roi et la reine, au lieu du grand prêtre eunuque de Cybèle. Nous sommes portés à croire éga-

lement que le lituus serait un emblème de la royauté. Nous constatons, en effet, sur les sculptures de Yazili-Kaya, trois figures qui tiennent le lituus accompagné du disque ailé dans lequel nous voyons l'écusson royal.

Un personnage (le roi), vêtu d'une longue robe, tient le lituus d'une main, et de l'autre une oenochoé, dont il verse le contenu aux pieds d'une divinité assise devant lui. Il est suivi

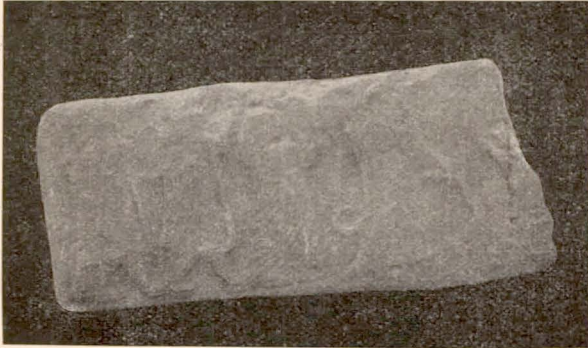


Fig. 27.

par une figure féminine (la reine) à longue robe striée qui précède deux autres figures vêtues de longues chasubles. Le corps de la divinité manque et on constate, sur la pierre, une série d'entailles faites dans le but d'en détacher une partie.

Le relief suivant (fig. 28 — 12 du plan) est composé d'un

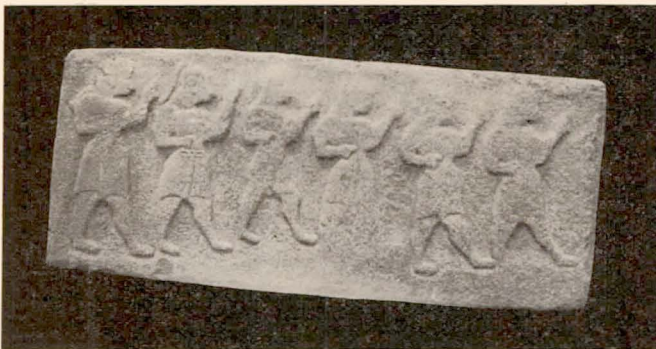


Fig. 28.



Fig. 29.



Fig. 30.

cortège de six personnages, vêtus de tuniques courtes, marchant à la file; il faisait probablement suite au bloc précédent.

Les représentations sur la façade orientale commencent par une figure féminine assise sur un siège, de profil à gauche (fig. 29 — 8 du plan). Vers elle s'avance un cortège de trois personnages vêtus d'un costume singulier (fig. 30 — 9 du plan).

Sur le bloc suivant (10 du plan), on voit la trace de trois figures pareilles, mais on n'en distingue plus que la partie inférieure.

Dans le lavoir moderne, nous avons retrouvé le taureau¹⁾ (11 du plan) et le lion dévorant un bœuf²⁾ (19 du plan) qui est employé aujourd'hui en guise de pilier.

Au devant de la porte existe un grand bloc (20 du plan) sur lequel on distingue quelques caractères hétéens que M. Chantre a reproduits dans son ouvrage (fig. 31). Nous n'avons pu relever que trois caractères (fig. 32).



Fig. 31.

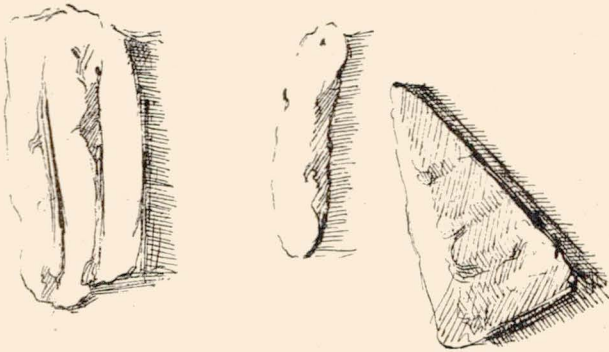


Fig. 32.

¹⁾ Perrot, Histoire de l'art, Vol. IV, p. 680, fig 339.

²⁾ Perrot, Histoire de l'art, Vol. IV, p. 680, fig 340.

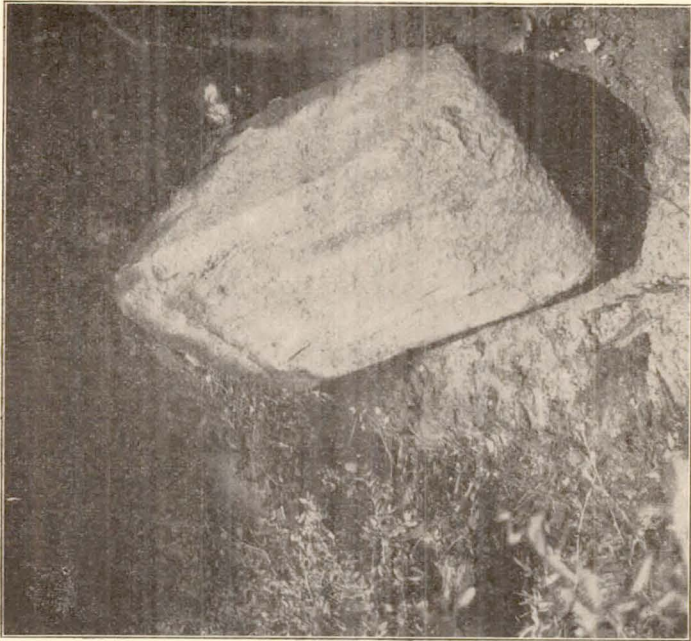


Fig. 33.



Fig. 34.

Enfin, dans le jardin voisin du lavoir, nous avons trouvé un bloc avec des vestiges d'un bas-relief représentant un personnage debout, vêtu de la longue chasuble, dont on ne distingue que le bas (fig. 33), et un autre bloc portant en ronde bosse un lion (fig. 34). Ce dernier peut être, à la rigueur, identifié au croquis donné par M. Perrot¹⁾ comme celui d'un lion du dromos.

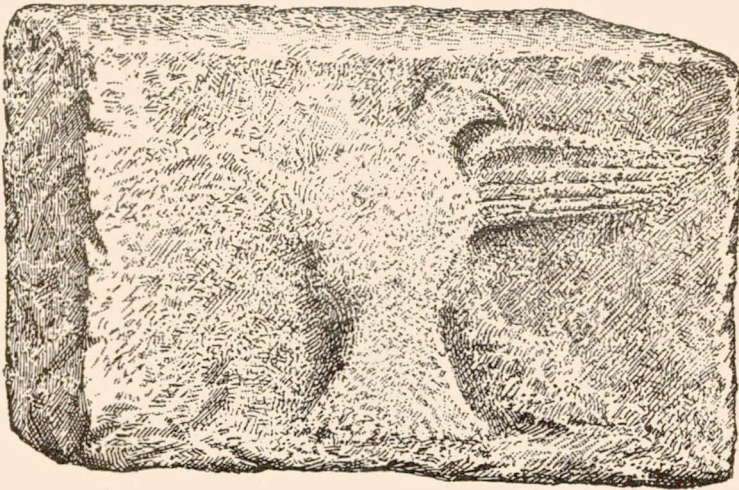


Fig. 35.

M. Chantre, en terminant sa description des monuments d'Euyuk, s'exprime ainsi :

„A 1200 mètres du village, dans l'alignement de la grande „entrée, se trouvent deux blocs, ayant fait partie du dromos, „qui, suivant toute probabilité a existé devant cet édifice. „L'un d'eux est enfoui dans la terre et il ne nous a pas été „possible de le retirer, faute de temps; mais l'autre qui a „1 mètre 50 de longueur, sur 1 mètre de hauteur, et 1 mètre „d'épaisseur porte sur une de ses faces un aigle qui a été „jadis bicéphale; dans tous les cas pour le moment il n'a de „visible qu'une tête, très nette et une aile déployée²⁾“ (fig. 35).

¹⁾ Perrot, Histoire de l'art, Vol. IV, p. 681, fig 342.

²⁾ E. Chantre, Mission en Cappadoce, 1893—1894, Paris 1898, p. 9.



Fig. 36.



Fig. 37.

Nous avons été conduits à cette place par le même individu qui nous a assuré y avoir conduit aussi M. Chantre. Nous avons trouvé deux blocs (fig. 36—37) portant des bas reliefs placés sur un même alignement et reliés entre eux par un mur long de six mètres (fig. 38). Ils proviennent du monument de la porte et ont été transportés là pour servir à une construction d'époque postérieure, dans laquelle les reliefs ont été placés de haut en bas.

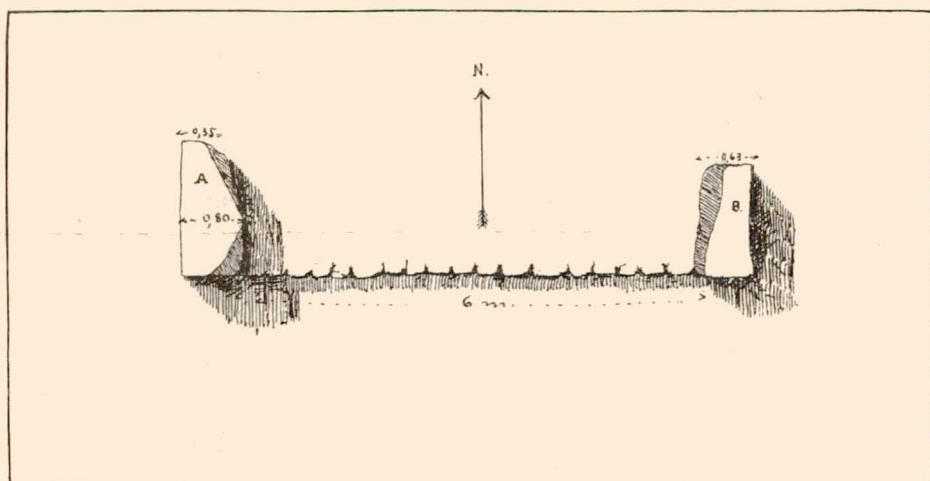


Fig. 38.

Nous n'avons constaté aucune trace du dromos, qui d'après MM. Perrot et Chantre, aurait existé devant l'entrée monumentale que nous avons décrite. Nous croyons, au contraire, que cette entrée fait partie d'une enceinte indépendante (petite ville ou bourgade?) dont elle constituait la principale voie d'accès.

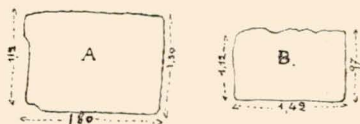


Fig. 39.

Les dimensions des blocs sont données dans la fig. 39; leurs sculptures ont beaucoup souffert et sont presque indistinctes.

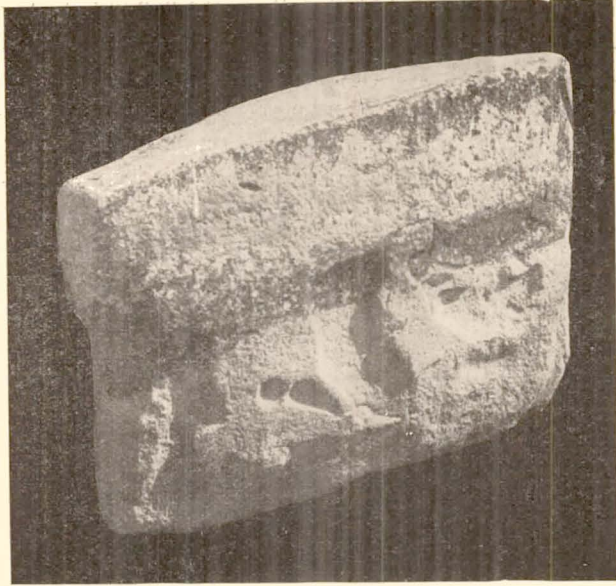


Fig. 40.



Fig. 41.

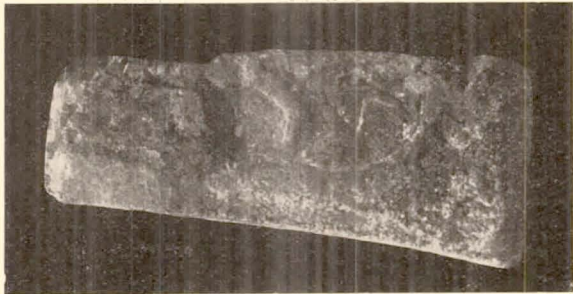


Fig. 42.

Le premier A (fig. 40), non déblayé par M. Chantre représente un archer dans la même posture que les archers précédents; il vise sur deux lions ou panthères, debout sur leurs pattes de derrière, et affrontés. Quant à la représentation du second bloc B, on n'en peut plus faire une description exacte et nous nous bornons à reproduire un dessin fidèle (fig. 41) et une photographie (fig. 42).

La seule chose qui reste vraie c'est qu'elle ne représente pas l'aigle bicéphale que montre le dessin fantaisiste (fig. 35) donné par Mr. Chantre.

Constantinople, Mars 1908.

Th. Macridy.

Table des figures.

- Fig. 1 }
" 2 } Vue des ruines avant les fouilles.
" 3 }
" 4 Plan de M. Perrot avec indication des sondages faits par Mr. Chantre.
" 5 Ouvriers abattant des saules.
" 6 }
" 7 } Commencement des travaux de fouilles.
" 8 }
" 9 } Vue du mur u devant la façade des reliefs.
" 10 Plan.
" 11 Vue de l'aigle bicéphale sur le sphinx de droite.
" 12 Vestiges de la représentation sur la paroi latérale du sphinx de gauche.
" 13 }
" 14 } Vestiges des représentations sur les jambages de la seconde porte.
" 15 Élévation restaurée de la façade aux reliefs.
" 16 Vue générale des ruines.
" 17-22 Série des reliefs de la première assise.
" 23 }
" 24 } Nouveaux reliefs de la seconde assise.
" 25 }
" 26 } Bas-relief de la paroi latérale.
" 27 Bas-relief découvert par MM. Wilson et Ramsay en 1881.
" 28 Bas-relief représentant un cortège de six personnes.
" 29 }
" 30 } Bas-relief de la façade orientale du monument de la porte.
" 31 — Caractères hétéens reproduits par M. Chantre.
" 32 — Caractères hétéens se trouvant sur le bloc 20 du plan.
" 33 — Bloc avec des vestiges de sculpture se trouvant dans le jardin.
" 34 — Lion se trouvant dans le jardin.
" 35 — Dessin fantaisiste de M. E. Chantre:
" 36 }
" 37 } Vue de deux blocs sculptés, situés à 1200 mètres de la porte des Sphinx.
" 38 }
" 39 } Plan et dimensions des blocs.
" 40 Représentation du bloc A.
" 41 }
" 42 } Dessin et photographie du bloc B.
-